



RAPPORT ANNUEL

2023-2024

Table des matières

Mot de la directrice générale	3
Qui sommes-nous?	4
Structure organisationnelle	5
Dossiers de l'association	6
Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles	10
Nos implications	16
Rendez-vous avicole AQINAC 2023	17
Équipe de support	18

Mot de la directrice générale

Chers membres,

Il me fait plaisir de vous présenter notre rapport de la dernière année. Après un retour au calme suite aux problèmes d'approvisionnement en œufs américains en 2022, la dernière année nous aura permis de travailler sur le plan de contingence de l'association qui vous sera présenté plus loin dans le rapport.

Après avoir actualisé notre plan stratégique en 2022, nous avons utilisé nos ressources à finaliser l'ensemble des actions prévues dans le plan créé en 2019. Nous avons donc revu l'ensemble des comités afin de déterminer leur pertinence et nous avons mis en place des outils permettant d'avoir une saine gestion de notre gouvernance :

- ★ Manuel des administrateurs et des accompagnateurs
- ★ Politique d'accueil des administrateurs et des accompagnateurs
- ★ Mise en place d'une plateforme communicationnel pour les administrateurs et les accompagnateurs
- ★ Signature annuelle du code d'éthique de l'association

En terminant, je tiens à souligner le travail de M. Denis Caron à titre de président de 2019 à 2024. Son engagement et son dévouement ont été remarquables au cours de ces cinq dernières années. Je tiens également à remercier les administrateurs pour leur confiance et l'équipe de la permanence de l'AQINAC qui nous accompagne au quotidien.

Julie Boudreau
Directrice générale

Réunion du conseil d'administration

Au cours de l'année 2023, les membres du conseil d'administration se sont réunis à six (6) reprises et ont tenu deux (2) rencontres entre janvier et mars 2024.

L'assemblée générale annuelle 2023 a eu lieu le 16 mai au Manoir du Lac-Delage.



Qui sommes-nous?

Les Couvoiriers du Québec inc. (LCQ) est une association regroupant les couvoirs de poulets à griller du Québec.

- ★ Couvoir Boire & Frères inc., Wickham
- ★ Couvoir Sollio, Victoriaville
- ★ Couvoir Scott (2020) inc., Scott
- ★ Couvoir Ramsay inc., Saint-Félix-de-Valois
- ★ Entreprise Couvoir Côté s.e.c., Ange-Gardien

Annuellement, les membres de l'association mettent en incubation plus de 290 millions d'œufs de « type chair » et mettent en marché plus de 240 millions de poussins.

Les couvoirs de l'association emploient plus de 500 personnes pour la bonne marche de leurs opérations, en plus d'offrir une expertise technique et scientifique de pointe à leur clientèle par le biais des conseils dispensés par leurs équipes de conseillers.

Les membres sont aussi impliqués directement en tant que producteurs importants de volailles et en tant que producteurs d'œufs d'incubation.

MISSION

Assurer un leadership dans la promotion et la représentation des intérêts des couvoirs québécois de poulets de type chair en favorisant le développement d'une industrie avicole moderne et durable.

VISION

Partenaires mobilisateurs d'une filière forte et prospère, nous sommes la référence en accoupage auprès des parties prenantes des industries bioalimentaire et avicole.

VALEURS

Intégrité - Respect - Équité - Responsabilité



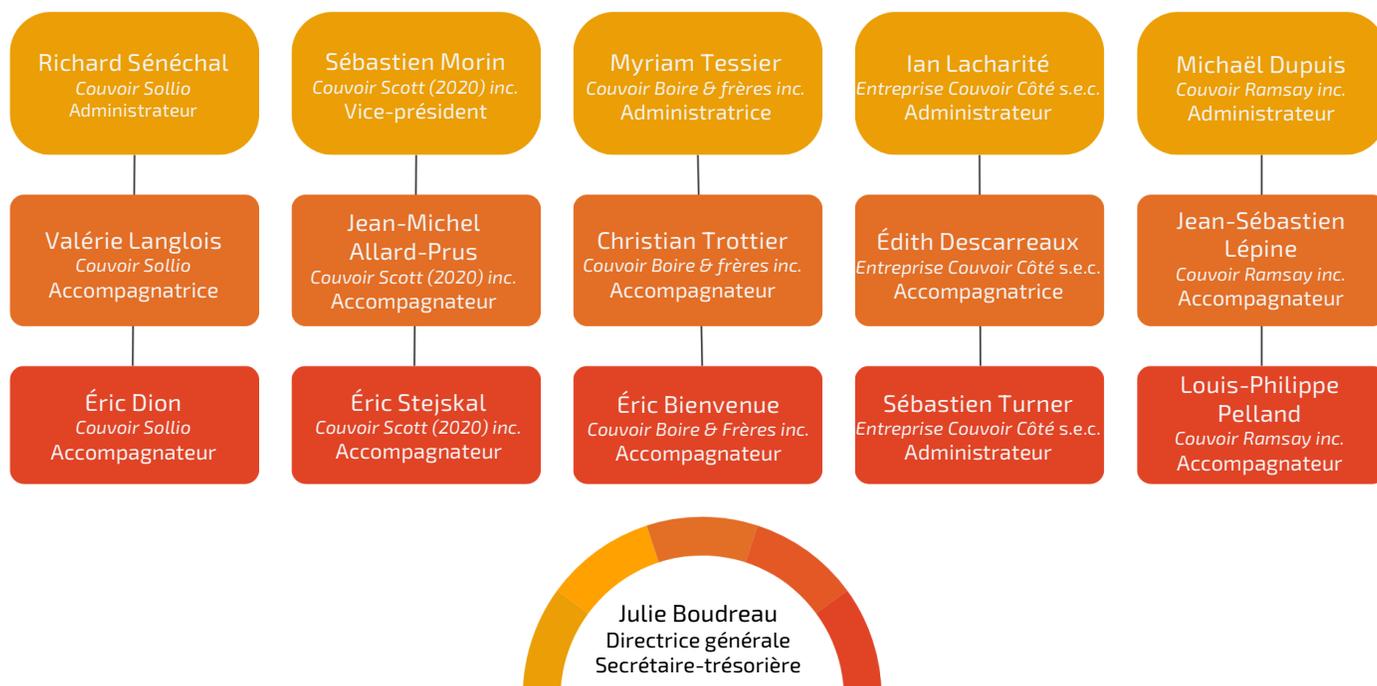
Structure organisationnelle

L'association est gouvernée par un conseil d'administration composé de cinq (5) administrateurs nommés par chacun des couvoirs membres avant l'assemblée générale annuelle.

Ces derniers nomment également un ou deux accompagnateurs, sans droit de vote, afin de participer aux échanges et travaux réalisés par l'association.

Les couvoirs membres peuvent changer leurs représentants (accompagnateurs et/ou administrateurs) en tout temps en déposant une demande au secrétaire de l'association.

Au moment d'écrire ces lignes, le rôle du président est occupé en intérim par le vice-président, M. Sébastien Morin.



Dossiers de l'association

Fédération canadienne des couvoirs

Les couvoiriers du Québec (LCQ) participent aux enjeux nationaux via la Fédération canadienne des couvoirs (FCC). M. Christian Trottier (Couvoir Boire & Frères inc.) est membre du conseil d'administration de FCC, représentant ainsi les enjeux du Québec. La FCC se penche sur les dossiers couvrants :

- * La création et le respect des normes élevées en matière de bien-être animal, notamment grâce à un programme de bien-être animal et à des balises de vérification
- * La représentation des intérêts des couvoirs auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en ce qui concerne les changements réglementaires
- * Les enjeux commerciaux qui touchent les couvoirs

Les Couvoiriers du Québec sont également impliqués dans les enjeux des Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada ainsi qu'auprès des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) via leur participation à la FCC.

Plan de contingence

À la suite de l'élaboration d'un plan de contingence, Les Couvoiriers du Québec ont travaillé à la mise en place d'un plan d'action couvrant l'ensemble des enjeux liés à la contingence.

En effet, Les Couvoiriers du Québec font face à des risques importants au quotidien :

- * Santé et sécurité
- * Chaîne d'approvisionnement
- * Capacité de production
- * Main-d'œuvre et bien d'autres

Le conseil d'administration a travaillé à établir les actions qui seront mises en place pour réaliser la contingence de l'association :

- * Maintenant les connaissances en biosécurité (formation continue)
- * Plan de communication
- * Plan de gestion de crise
 - Création d'une cellule de crise
 - Chaîne de communication
- * Rencontre annuelle - évaluation des enjeux de l'association

Dossiers de l'association (suite)

Planification stratégique sectorielle

Les travaux visant le démarrage d'une planification stratégique du secteur poulet sont maintenant débutés. En effet, le comité de pilotage formé de représentants de :

- ★ Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)
- ★ Les Couvoiriers du Québec (LCQ)
- ★ L'AQINAC
- ★ Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ)
- ★ Le Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV)

a mandaté le Groupe AGÉCO afin de réaliser cette planification stratégique d'une durée de cinq (5) ans.

Les acteurs de la filière du poulet du Québec souhaitent ainsi définir une vision commune et des objectifs fédérateurs autour du développement du secteur et des marchés.

Beaucoup de travail se fait déjà en collaboration sur différents dossiers stratégiques. Cependant, de nombreux défis, actuels et à venir exigent de travailler en synergie.

La planification stratégique du secteur dindon a été reportée, mais devrait débuter au cours de l'année 2024.

Actualisation de la politique bioalimentaire - Groupe avicole

La composition de ce groupe a été établie au début de la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025 Alimenter notre monde. En avril dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a contacté les acteurs du milieu pour une rencontre préparatoire à l'activité annuelle de la Politique bioalimentaire qui aura pour thème « Mettre la table pour 2025 ». La rencontre préparatoire servait à informer le MAPAQ de tous les enjeux et défis du secteur avicole :

- ★ Planification stratégique sectorielle de filière pour la production de volaille
- ★ Planification stratégique sectorielle de filière pour la production d'œufs
- ★ Main-d'œuvre (travailleurs étrangers temporaires, professions en agroalimentaire, automatisation, opération de chargement, etc.)
- ★ Offre et demande (demande du consommateur changeante, attentes sociétales, produits de spécialité, capacité financière, code de conduite des épiciers, développement de nouveaux produits, etc.)

Dossiers de l'association (suite)

- ★ Santé et bien-être animal (recherche, destruction de poussins mâles) et EQCMA (biosécurité, acquisition d'équipements)
- ★ Environnement et changement climatique (cycle de vie, empreinte carbone, adaptation aux changements climatiques, harmonisation des mécanismes administratifs pour l'obtention des certificats d'autorisation)

Travaux des comités de liaison

Tel qu'établi par leur plan d'action, les Couvoiriers du Québec ont créé des comités de liaison avec les partenaires de la filière tels que :

- ★ Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)
- ★ Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ)
- ★ Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV)

Durant la dernière année, les comités de liaison ont travaillé sur des enjeux communs tel que :

- ★ Approvisionnement en œufs et poussins
- ★ Calendrier d'abattage
- ★ Révision des protocoles de biosécurité de l'EQCMA
- ★ Réflexion stratégique de la filière volaille
- ★ Production hors quota
- ★ Protocole Salmonella Enteritidis
- ★ Règlement des producteurs d'œufs d'incubation sur le contingentement et sur les conditions de production en lien à la biosécurité
- ★ Mécanisme d'ajustement temporaire d'allocation (MTAA-TAAM)

Entente Québec-Ontario

La première entente de principe permettant aux couvoirs québécois d'approvisionner le marché de poussins de l'est de l'Ontario (marché historique) venait à échéance à la fin décembre 2020. Vu les entraves liées à la pandémie, l'entente a été renouvelée pour une autre année, et ce, aux mêmes engagements qu'en 2016.

Comme l'entente a pris fin en 2021, plus aucune entente n'est en vigueur et nous sommes en attente de discussions dans ce dossier.

Dossiers de l'association (suite)

Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec - (Décision 12351)

À la suite de la décision du 17 mars 2023 de la Régie des marchés (RMAAQ), les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) et le comité de travail des intervenants de la filière avicole (AQINAC, LCQ, SOLLIO, CQTV) ont entrepris des travaux autour d'un comité consultatif. Ce groupe de travail s'est rencontré à plusieurs reprises au cours de la dernière année afin de mettre en place un projet de Règlement faisant consensus auprès des éleveurs et des membres de l'industrie. Les démarches vont encore bon train au moment d'écrire ces lignes.

Recherche et développement

Le comité santé a eu la chance de recevoir Dre Marie-Lou Gaucher pour une mise à jour sur les développements du projet de recherche sur le *contrôle de la Salmonelle spp. et de Clostridium perfringens en production avicole par une approche d'évaluation du risque*. Le projet étant toujours à ses premières étapes, le constat fut que peu d'informations sont prêtes à être partagées.

Cependant, la chercheuse a mentionné que selon les premières observations, la contamination par pathogènes semble se produire occasionnellement à l'externe du site d'élevage. La méthodologie d'échantillonnage sera ainsi élargie à presque l'entièreté de la filière afin de bien cibler les sources de contaminants. Des échantillons seront pris en amont du cycle d'élevage, chez les fournisseurs d'intrants (ripe, moulée, équipement, etc.) ainsi qu'en aval, voir jusqu'à la sortie du produit à l'abattoir.

Le comité santé assurera les retombées et le partage d'information auprès de l'association.



Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) est le partenaire du secteur avicole québécois qui coordonne des activités de prévention, de contrôle et d'éradication de certaines maladies avicoles de concert avec les membres de l'industrie et les instances gouvernementales en santé animale.

Rapport d'activités pour la période du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023

Projets en cours :

Technologie de mousse à l'azote

Au printemps 2023, l'EQCMA a amorcé un projet de développement de la technologie de mousse à l'azote pour le dépeuplement de volailles dans les poulaillers. Une aide financière de 748 846 \$ a été obtenue du Programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). L'EQCMA et le MAPAQ ont ajouté chacun 72 400 \$ à ce montant pour la conception, la fabrication et l'acquisition d'une unité mobile de génération de mousse à l'azote. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'Agricultural Emergency Services Inc. des États-Unis, une nouvelle entreprise dédiée au développement et à la mise en marché de cette technologie. Ce projet sera complété au 31 mars 2024 et l'EQCMA a déjà élaboré un projet subséquent pour 2024 afin de tester cette technologie dans différents poulaillers au Québec.

Gazage de poulailler avec azote

L'EQCMA a aussi démarré une nouvelle initiative en 2023 visant à valider la possibilité de dépeuplement de troupeaux de volailles dans les poulaillers en utilisant de l'azote au lieu du dioxyde de carbone (CO₂) puisque ce gaz est parfois en pénurie sur le marché, ce qui pose un problème majeur lors de cas d'influenza. Avec l'aide financière du MAPAQ, l'EQCMA a mené, en collaboration avec Agro-Extermination et Carbox Cryogénique inc., un test terrain en juin 2023 visant à valider l'euthanasie de troupeaux de volailles en injectant de l'azote liquide dans le poulailler de poulets à chair situé à Saint-Joachim-de-Courval dans la région de Drummondville. Le test a été réalisé en présence de représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du MAPAQ. Les résultats ont été concluants, mais ont mis en évidence quelques enjeux tels que le froid extrême généré dans le poulailler et la nécessité d'acheter de nouveaux équipements (c.-à-d. distributeur et unités de dispersion) pour mettre en œuvre cette technique de façon répétitive.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (suite)

Un nouvel essai dans un espace plus réduit avec l'injection d'azote gazeux a été réalisé en décembre 2023. Sur cette nouvelle technique, l'EQCMA a collaboré avec d'autres intervenants ailleurs au Canada et aux États-Unis afin d'échanger ses résultats et profiter de l'expertise relativement aux autres essais réalisés dans les provinces de l'Ouest pour ainsi valider la technique et les meilleurs équipements afin de l'exécuter. D'autres tests sur cette méthode pourront avoir lieu dans le futur pour validation dans un poulailler.

Réservoir de gaz mobile

Grâce à une aide financière du MAPAQ, l'EQCMA a procédé à l'acquisition d'un réservoir industriel de 20 tonnes pour le CO₂ ou l'azote. Celui-ci sera installé sur une remorque à plateforme et servira de réserve de gaz en prévention de situations de pénurie. Le réservoir pourra être déployé sur demande à un site de production où il y a présence d'influenza aviaire ou lors d'autres situations de nécessité de dépeuplement à la ferme. L'EQCMA devra contracter une entreprise de transport spécialisée dans le transport de gaz industriels pour le déplacement du réservoir. Ce projet devait se concrétiser au premier trimestre de 2024.

Protocoles de biosécurité

L'EQCMA avait développé en 2009 une série de protocoles de biosécurité en situation courante (code vert) et en situation d'urgence (code orange) afin d'aider les producteurs et les intervenants du secteur à la prévention des maladies avicoles et la gestion efficace des maladies d'importance sous sa gestion, de même que lors de cas de maladies déclarables de l'ACIA comme l'influenza aviaire.

En septembre 2022, une révision complète de ces protocoles a été entreprise en collaboration avec les différents partenaires de l'EQCMA, incluant l'ACIA et le MAPAQ. Elle vise à mettre à jour leur contenu, introduire un nouveau niveau de biosécurité de vigilance (code jaune) et en développer de nouveaux afin de satisfaire les besoins spécifiques de chaque type de clientèle. Le contenu des protocoles révisés a été validé avec l'équipe technique santé, le comité consultatif et les membres de l'EQCMA. Un travail d'infographie sur ce matériel a été amorcé à l'automne 2023 et complété en février 2024. La distribution des protocoles devait débuter en mars 2024.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (suite)

Projets terminés :

Projet sur le syndrome de la fausse pondeuse

En septembre 2020, l'EQCMA a reçu du financement du volet de recherche et développement du Programme des initiatives Agri-risques d'AAC pour le développement, avec la FPOQ, d'un projet d'indemnisation pour les cas de syndrome de la fausse pondeuse. Les activités réalisées en 2021 ont mené à la réalisation d'un premier volet d'assurance pour les producteurs d'œufs concernant cette maladie. Le régime a été lancé le 1^{er} janvier 2022 et est géré par l'ARIOCC.

Le projet visait aussi le développement d'une couverture pour les élevages de poulettes sur la base d'un dépistage précoce de la maladie. À cette fin, une étude subventionnée par le même programme d'AAC a été lancée en juin 2021 et a été complétée en mars 2023, soit à l'échéance du projet. Malheureusement, cette étude n'a pas permis le développement d'un protocole permettant l'identification précoce à 7 ou 14 jours d'âge du syndrome de la fausse pondeuse chez les poulettes. Une couverture d'assurance n'a donc pas été possible pour les poulettes.

H2H Euthanizer

Dans sa recherche d'options de dépeuplement de petits troupeaux de volailles en situation de crise sanitaire, l'EQCMA a aussi testé une nouvelle technologie utilisant l'électrocution, soit le H2H Euthanizer fabriqué par Top Equipment BV, une entreprise des Pays-Bas. Un test terrain a donc eu lieu en juin 2023 dans un troupeau de pondeuses commerciales de 3 080 oiseaux en fin de cycle de production dans la région de la Beauce. Le test a été réalisé par l'EQCMA avec la collaboration du producteur et d'employés d'une entreprise spécialisée dans la capture de volailles et en présence de représentants de l'ACIA et du MAPAQ. Les résultats ont démontré l'efficacité de l'appareil à un dépeuplement humanitaire de petits troupeaux et l'EQCMA a alors convenu de procéder à l'achat de deux unités de cette technologie.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (suite)

Site Internet

À l'été 2023, l'EQCMA a amorcé un projet de développement d'un nouveau site Internet puisque le site original, développé en 2013, avait une plateforme technologique rendue désuète. Le nouveau site a été développé avec une firme externe et la collaboration des membres réguliers de l'EQCMA. Le lancement a eu lieu en décembre 2023.

Document de référence sur les désinfectants

Un document de référence sur les désinfectants reconnus efficaces contre les quatre maladies déclarables de même que pour la LTI, MG et *Mycoplasma synoviae* a été produit. Ce travail a constitué en l'analyse de nombreux produits commerciaux dont 60 provenant de 24 compagnies différentes, auxquels s'ajoutent 7 composés chimiques et 5 produits non enregistrés présentés dans le document. Ce dernier a été complété en juillet 2023 et est en processus d'être traduit en anglais. Il est accessible sur le [site Internet de l'EQCMA](#).

Cas de LTI et de mycoplasmoses à MG

Un cas de MG dans un petit élevage commercial de pondeuses d'œufs de consommation a été déclaré en décembre 2022 dont le regain de statut négatif a été obtenu en septembre 2023. En juillet 2023, un cas de MG et de LTI a été déclaré dans un petit élevage commercial de poulet de chair dont le regain de statut négatif a eu lieu en novembre dernier.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (suite)

Influenza aviaire

L'influenza aviaire fut encore un dossier majeur pour l'EQCMA au cours de la dernière année. Alors que le Québec avait eu 23 cas en 2022, il y a eu 24 cas à l'hiver et au printemps de 2023 auxquels se sont ajoutés 4 cas dans la période automnale. Au total, 567 049 volailles sont mortes de la maladie ou ont été dépeuplées pour son éradication en 2023, alors qu'il y en avait eu 532 000 en 2022. Pour 2023, il y a eu seulement qu'un élevage de basse-cour, tous les autres cas concernaient des troupeaux commerciaux. Dans les troupeaux commerciaux, il y a eu 16 troupeaux de canards et 11 troupeaux sous contingentement parmi les offices de commercialisation membres de l'EQCMA. Les types de volailles affectés ont été principalement les dindes avec des cas chez des poules de reproduction, des pondeuses commerciales et du poulet de chair.

L'implication de l'EQCMA s'est effectuée à plusieurs niveaux en soutien des activités d'intervention de l'ACIA. Plusieurs activités ont eu lieu en collaboration avec l'ACIA et le MAPAQ pour améliorer les capacités d'intervention de l'industrie : échantillonnage à la ferme par les producteurs, recherche d'entreprises avec expertise en bioconfinement et compostage, recherche de nouvelles technologies pour le dépeuplement et échange d'information entre l'EQCMA et les partenaires de l'industrie pour une gestion plus efficace des permis dans les zones de contrôle primaire.

Un enjeu majeur assumé par l'EQCMA, tout au long de l'année, fut la gestion des communications avec l'ACIA le MAPAQ et les partenaires de la filière avicole. L'EQCMA a émis plus de 75 messages entre le 1er novembre 2022 et le 31 octobre 2023. Plusieurs présentations ont aussi été livrées à différents forums et rencontres, dont les Journées annuelles de santé publique, l'Ordre des agronomes - section Montérégie, un atelier organisé par Santé animale Canada sur l'influenza aviaire à Ottawa, le Comité permanent sur l'agriculture de la Chambre des communes, les assemblées générales extraordinaire et annuelle de la FPOQ et les CA des Couvoiriers du Québec et de L'Association des commerçants de grains du Québec (ACGQ). Une vidéoconférence a aussi été organisée pour les producteurs et autres partenaires, le 19 avril 2023, pour information générale en prévention et sur la situation de la maladie.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (suite)

Les communications publiques ont aussi été au cœur des activités de l'EQCMA durant cette période. En plus des entrevues livrées par des représentants des membres de l'EQCMA, le président et le coordonnateur ont contribué à plusieurs entrevues pour des médias écrits, radio et télévisuels tels que Radio-Canada, CBC Radio, La Presse, Journal de Montréal, journal Les Affaires, La Presse canadienne, La Terre de chez nous et quelques journaux régionaux.

Au cours des derniers mois, l'EQCMA a mis à jour son document de référence sur les désinfectants reconnus efficaces contre le virus de l'influenza aviaire qui est accessible sur son [site Internet](#).

Finalement, le MAPAQ a accordé à l'hiver 2023 une aide financière de 800 000 \$ pour la période de mars 2023 à mars 2025 afin d'aider le secteur à mieux s'outiller afin d'être plus efficace dans les interventions futures lors de cas d'influenza aviaire et voir aussi à des actions de prévention face à cette maladie. Une partie du financement a été dédiée aux tests sur le terrain des méthodes de dépeuplement décrites dans la section projet de ce rapport ainsi qu'à l'acquisition des unités H2H Euthanizer et du réservoir de gaz mobile.



Nos implications

Les Couviroiers du Québec ainsi que ses membres à titre individuel, s'impliquent dans différents dossiers et comités de l'industrie :

- * Conseil d'administration de la Fédération canadienne des couvoirs
- * Comité de travail des intervenants de la filière avicole
- * Conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec
- * Comité de liaison LCQ-POIQ
- * Comité de liaison LCQ-CQTV
- * Comité de liaison LCQ-ÉVQ
- * Comité de négociation de la demande POIQ
- * Comité de sélection du programme pour l'établissement de nouveaux producteurs POIQ
- * Conseil d'administration de l'EQCMA
- * Comité consultatif de l'EQCMA
- * Groupe de pilotage de la Stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux
- * Conseil général des associations (AQINAC et les associations qu'elle dessert - LCQ, RVQ, ACGQ)
- * Comité avicole de l'AQINAC

Et les comités internes de LCQ :

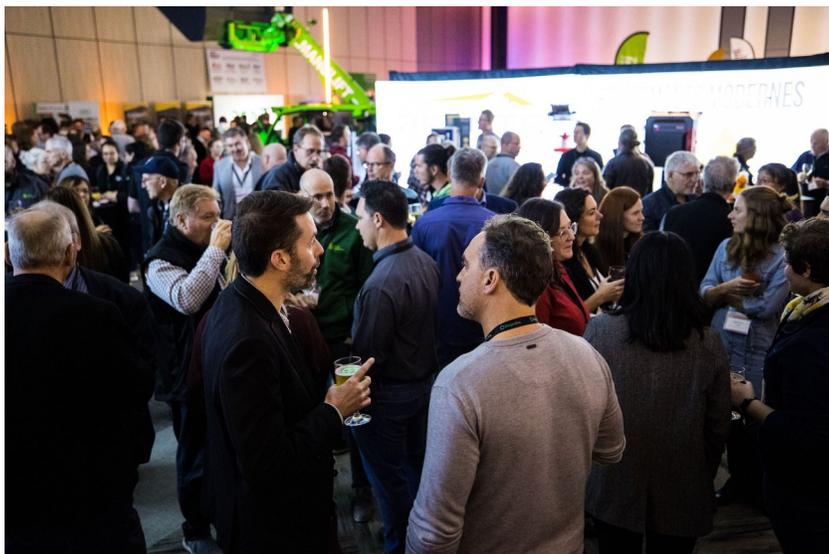
- * Comité santé
- * Comité finances
- * Comité négociation - Entente QC/Ont
- * Comité communication



Le Rendez-vous avicole AQINAC 2023 - Plus de 630 participants!

Le Rendez-vous avicole AQINAC, grâce à sa formule gagnante combinant des conférences d'actualité, une grande zone exposants et une occasion de réseautage inégalée, a atteint cette année une excellente participation de plus de 630 personnes.

À travers un sondage reçu après l'événement, les participants ont mentionné leur satisfaction quant à la qualité des conférences présentées et leur grande joie de se retrouver pour réseauter.



Les Couvoiriers du Québec sont des partenaires majeurs de cet incontournable événement de filière depuis le tout début. Voyez la liste complète des partenaires [ici](#).

La 19^e édition de l'événement se tiendra le 20 novembre prochain et le comité organisateur travaille déjà sur la mise en place du programme de conférences.



Équipe de support

Julie Boudreau
Directrice générale

Anne-Julie Roth
Adjointe à la direction

Cynthia Vallée
Directrice des communications et relations publiques

Audrey Labrecque
Directrice administrative et services membres

Marie-Claude Durand
Coordonnatrice aux communications et aux événements

Marie-Eve Lepage Boudreau
Responsable des événements

Dominic Tremblay, T.P.
Coordonnateur de projets

Mélissa Blais
Coordonnatrice aux événements

Karen Mailhot
Agente administrative aux événements

Carol-Ann Ruel
Responsable de la comptabilité

Elizabeth Marcoux Lafrance
Agente à la comptabilité

Lyne Plourde
Agente administrative et aux commandites

Lyne Thong Kham
Agente administrative et soutien technologique

Sébastien Lacroix
Président-directeur général de l'AQINAC,
partenaire des Couvoiriers du Québec

